

# Document d'objectifs Natura 2000

## « Sites de la Seine-Saint-Denis »

### Parc communal des Beaumonts

*Zone de Protection Spéciale FR 1112013*

*Février 2011*



# SOMMAIRE

## ■ DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel
2. Occupation du sol
3. Fiches avifaune
4. Cartographies des habitats avifaunistiques
  - Gorgebleue à miroir, migration
  - Hibou des marais, migration
  - Martin-pêcheur d'Europe, hivernage
  - Martin-pêcheur d'Europe, migration
  - Pie-grièche écorcheur, migration
  - Pic noir, nidification
  - Pic mar, hivernage

## ■ DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1. Présentation du site
2. Foncier de la ZPS et planification urbaine
  - 2.1 Propriété foncière
  - 2.2 Planification urbanistique
  - 2.3 Projets urbains
3. Infrastructures urbaines
  - 3.1 Servitudes d'utilité publique
  - 3.2 Infrastructures de transport
4. Fonctionnement du parc
  - 4.1 Equipements existants
  - 4.2 Equipements en projet
5. Fréquentation moyenne parc

## ■ SYNTHÈSE DES ENJEUX

1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu
2. Enjeux écologiques
3. Synthèse des enjeux écologiques
4. Couplage des enjeux écologiques et de la fréquentation

# DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel

2. Occupation du sol

3. Fiches avifaune

4. Cartographies des habitats avifaunistiques

- Gorgebleue à miroir, migration
- Hibou des marais, migration
- Martin-pêcheur d'Europe, hivernage
- Martin-pêcheur d'Europe, migration
- Pie-grièche écorcheur, migration
- Pic noir, nidification
- Pic mar, hivernage

## 1. Périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel

- Zone de Protection Spéciale Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis, arrêté 04/2006.
- Espace Boisé Classé.
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I, « Parc des Beaumonts » (25 ha), 2010.

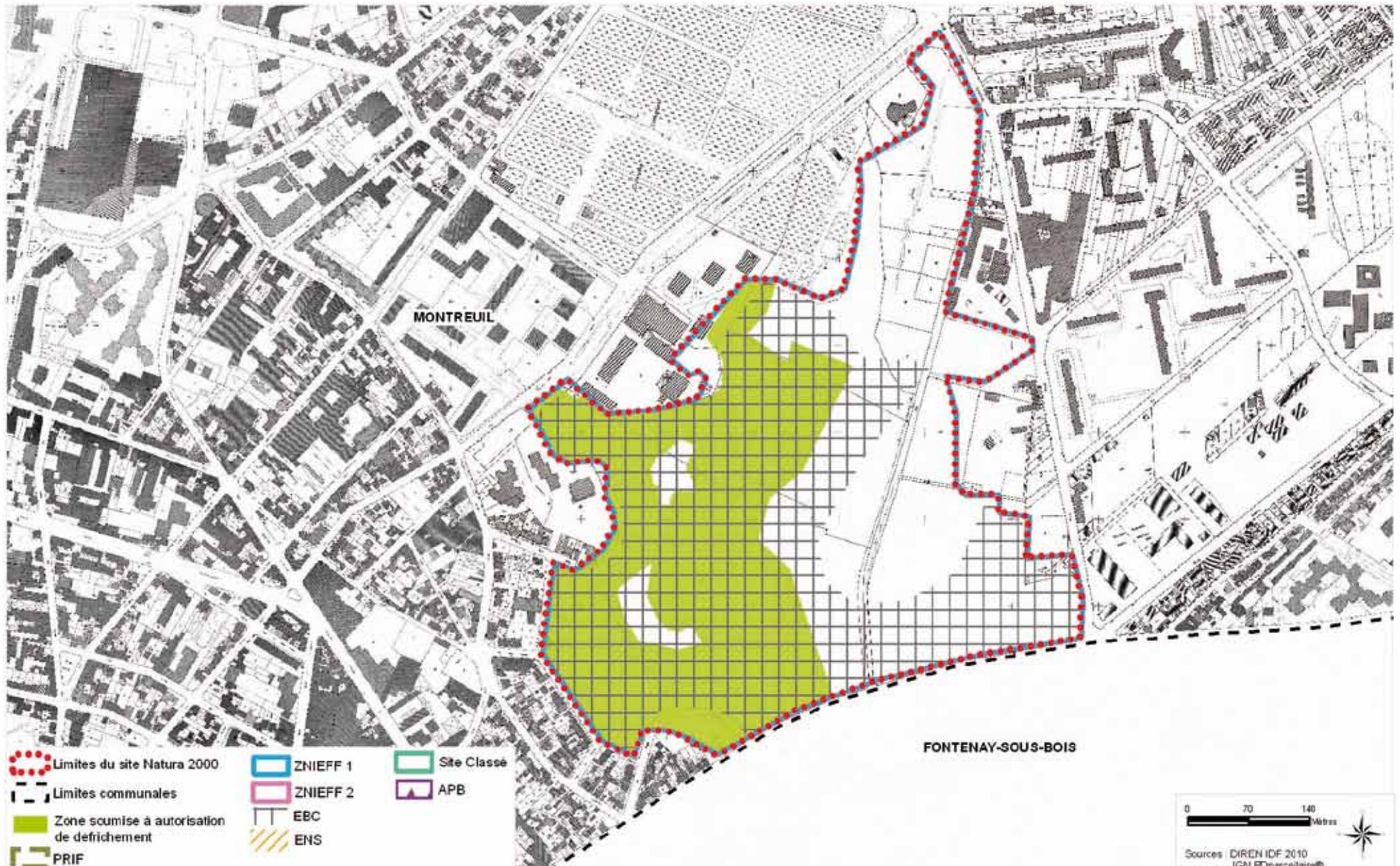
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"



**PERIMETRES D'INVENTAIRE ET DE PROTECTION  
DU PATRIMOINE NATUREL**

**PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS**

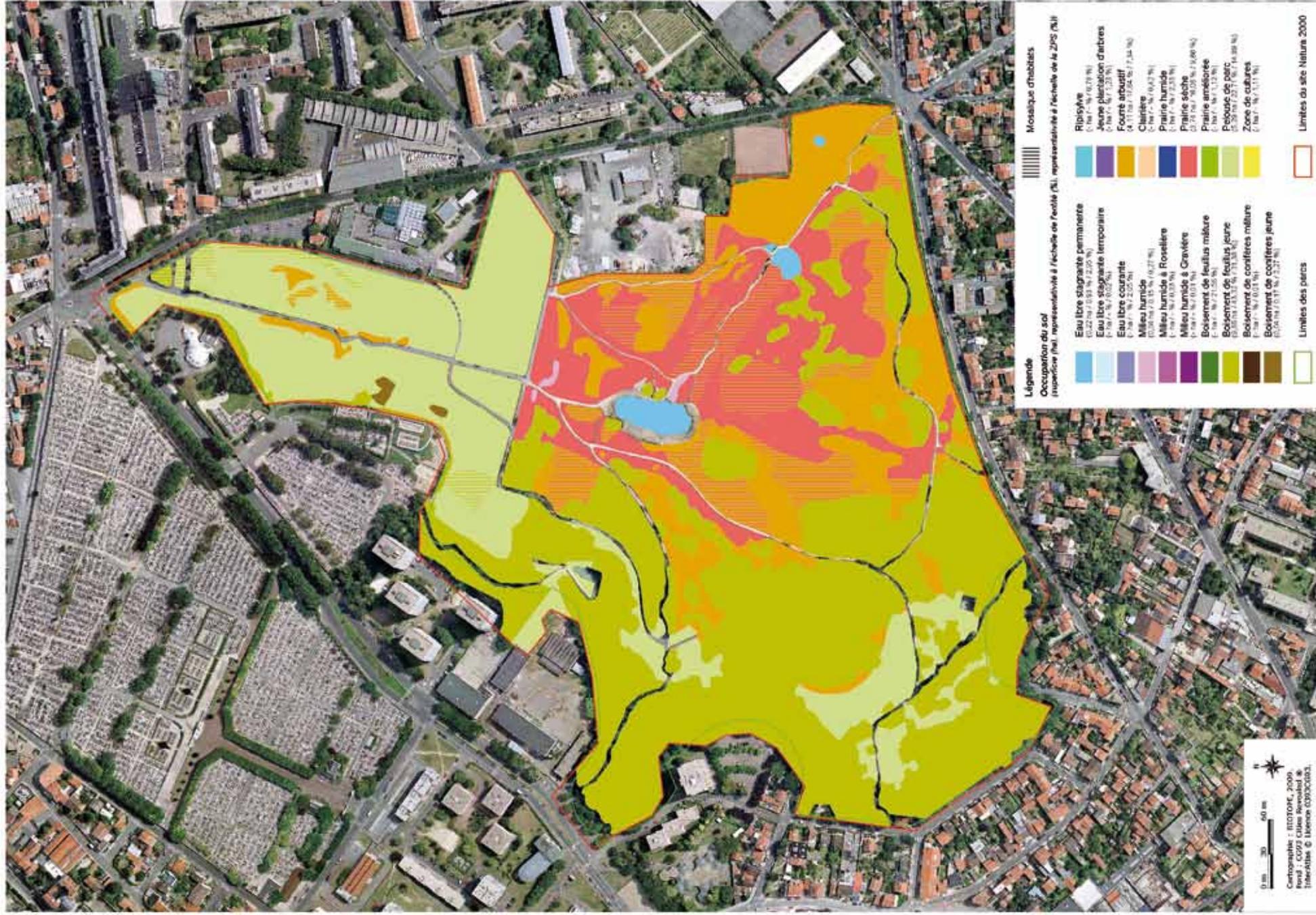
Date de mise à jour : 18/11/10



## 2. Occupation du sol

OCCUPATION DU SOL PAR TYPE DE MILIEUX				
	Surface dans l'entité (ha)	Pourcentage dans l'entité (%)	Surface dans la ZPS (ha)	Pourcentage dans la ZPS (%)
<b>Milieux humides</b>	<b>0,3</b>	<b>1</b>	<b>51,1</b>	<b>4,4</b>
Eau libre courante			0,8	0,1
Eau libre stagnante permanente	0,2	0,9	32,1	2,7
Eau libre stagnante permanente et milieu humide			0,1	0
Eau libre stagnante temporaire			0,2	0
Milieu humide	0	0,1	2,8	0,2
Milieu humide à gravières			0,1	0
Milieu humide à roselière			3,5	0,3
Prairie humide			10,9	0,9
Prairie humide et fourré arbustif			0,5	0
<b>Milieux forestiers</b>	<b>9</b>	<b>37,4</b>	<b>611,6</b>	<b>52,2</b>
Boisement de conifères jeunes	0	0,2	17,8	1,5
Boisement de conifères jeunes et boisement de feuillus jeunes			4,9	0,4
Boisement de conifères matures			0,1	0
Boisement de feuillus jeunes	8,9	37,1	299,9	25,6
Boisement de feuillus jeunes et boisement de conifères jeunes			11,6	1
Boisement de feuillus jeunes et fourré arbustif			3,6	0,3
Boisement de feuillus jeunes et pelouse de parc	0	0,1	1,5	0,1
Boisement de feuillus jeunes et prairie sèche			6,8	0,6
Boisement de feuillus matures			242,3	20,7
Boisement de feuillus matures et pelouse de parc			0,3	0
Jeune plantation d'arbres			13,6	1,2
Jeune plantation d'arbres et prairie sèche			1,2	0,1
Ripisylve			7,1	0,6
Ripisylve et eau libre courante			1	0,1

<b>Pelouses et cultures</b>	<b>5,3</b>	<b>21,9</b>	<b>164,8</b>	<b>14,1</b>
Pelouse de parc	5	20,8	149,3	12,8
Pelouse de parc et boisement de feuillus jeunes	0,3	1,1	2,2	0,2
Pelouse de parc et boisement de feuillus matures			1,9	0,2
Pelouse de parc et fourré arbustif			0,1	0
Pelouse de parc et jeune plantation d'arbres			0,9	0,1
Zone de culture			10,3	0,9
Zone de culture et prairie sèche			0,1	0
<b>Milieux ouverts</b>	<b>7,8</b>	<b>32,6</b>	<b>222,2</b>	<b>19</b>
Clairière			3,3	0,3
Clairière et zones de culture			0,1	0
Fourré arbustif	3	12,3	47	4
Fourré arbustif et boisement de conifères jeunes			1,5	0,1
Fourré arbustif et boisement de feuillus jeunes			9,2	0,8
Fourré arbustif et clairière			2,6	0,2
Fourré arbustif et pelouse de parc	0,1	0,2	0,1	0
Fourré arbustif et prairie humide			28	2,4
Fourré arbustif et prairie sèche	1,5	6,2	16,4	1,4
Prairie			2,1	0,2
Prairie améliorée			11,3	1
Prairie sèche	2,6	11	94,5	8,1
Prairie sèche et boisement de feuillus jeunes			0,9	0,1
Prairie sèche et fourré arbustif	0,7	2,9	4,4	0,4
Prairie sèche et jeune plantation d'arbres			0,3	0
Prairie sèche et pelouse de parc			0,5	0
<b>Autres (zones non végétalisées)</b>	<b>1,7</b>	<b>7,1</b>	<b>121,1</b>	<b>10,3</b>
<b>Total</b>	<b>24,1</b>	<b>100</b>	<b>1170,8</b>	<b>100</b>



## 3. Fiches avifaune

## OISEAUX INSCRITS A L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE « OISEAUX »

Gorgebleue à miroir  
(*Luscinia svecica*, Linnaeus 1758)

**Statut** : Migrateur occasionnel.

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Mares et friche centrale. Abords boisés et buissonnants des milieux humides du site.

**Etat de la population** : L'espèce a été observée de rares fois en migration (Beaumonts Nature en Ville).

**Menaces potentielles** : Dérangement.

Hibou des marais  
(*Asio flammeus*, Linnaeus, 1758)

**Statut** : Migrateur occasionnel.

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Mares et friche centrale naturelle du parc.

**Etat de la population** : L'espèce a déjà été observée en transit migratoire sur ce parc (Beaumonts Nature en Ville).

**Menaces potentielles** : Dérangement, diminution des ressources alimentaires.

Martin-pêcheur d'Europe  
(*Alcedo atthis*, Linnaeus, 1758)

**Statut** : Migrateur occasionnel et hivernant occasionnel.

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Mares.

**Etat de la population** : Pas d'information précise.

**Menaces potentielles** : Dérangement, travaux d'entretien.

Pie-grièche écorcheur  
(*Lanius collurio*, Linnaeus 1758)

**Statut** : Migrateur occasionnel.

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Prairie humide au centre du parc. Fourrés arbustifs, prairies sèches, prairies humides, mares.

**Etat de la population** : Espèce présente en de rares occasions.

**Menaces potentielles** : Dynamique de colonisation naturelle des prairies par les fourrés arbustifs et les boisements, dérangement par les promeneurs (chiens).

Pic noir  
(*Dryocopus martius*, Linnaeus 1758)

**Statut** : Territoire de chasse associé à une zone de nidification régulière située à l'extérieur au parc (à vérifier : bois de Vincennes).

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Espaces boisés du parc.

**Etat de la population** : Espèce présente en de rares occasions observée en vol en 2008 et 2009.

**Menaces potentielles** : Dérangement.

Pic mar  
(*Dendrocopos medius*, Linnaeus 1758)

**Statut** : Hivernant occasionnel.

**Localisation / Habitat de l'espèce** : Espaces boisés du parc.

**Etat de la population** : L'espèce y est notamment signalée comme hivernante rare (Beaumonts Nature en Ville), mais il est possible que des individus exploitent également ce territoire en période de reproduction.

**Menaces potentielles** : Le dérangement pendant la période de reproduction.



Assistance à maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un document d'objectifs  
du site Natura 2000 FR 1112013 : Zone de protection spéciale de Seine Saint Denis



HABITATS DU HIBOU DES MARAIS

Mise à jour le :  
08/12/2009

PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS



Assistance à maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un document d'objectifs  
du site Natura 2000 FR 1112013 : Zone de protection spéciale de Seine Saint Denis

HABITATS DU MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Mise à jour le :  
08/12/2009

PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS



Assistance à maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un document d'objectifs  
du site Natura 2000 FR 1112013 : Zone de protection spéciale de Seine Saint Denis



HABITATS DU MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE Mise à jour le : 08/12/2008 PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS



Assistance à maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un document d'objectifs  
 du site Natura 2000 FR 1112013 : Zone de protection spéciale de Seine Saint Denis

**HABITATS DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR**

Mise à jour le :  
 08/12/2009

**PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS**

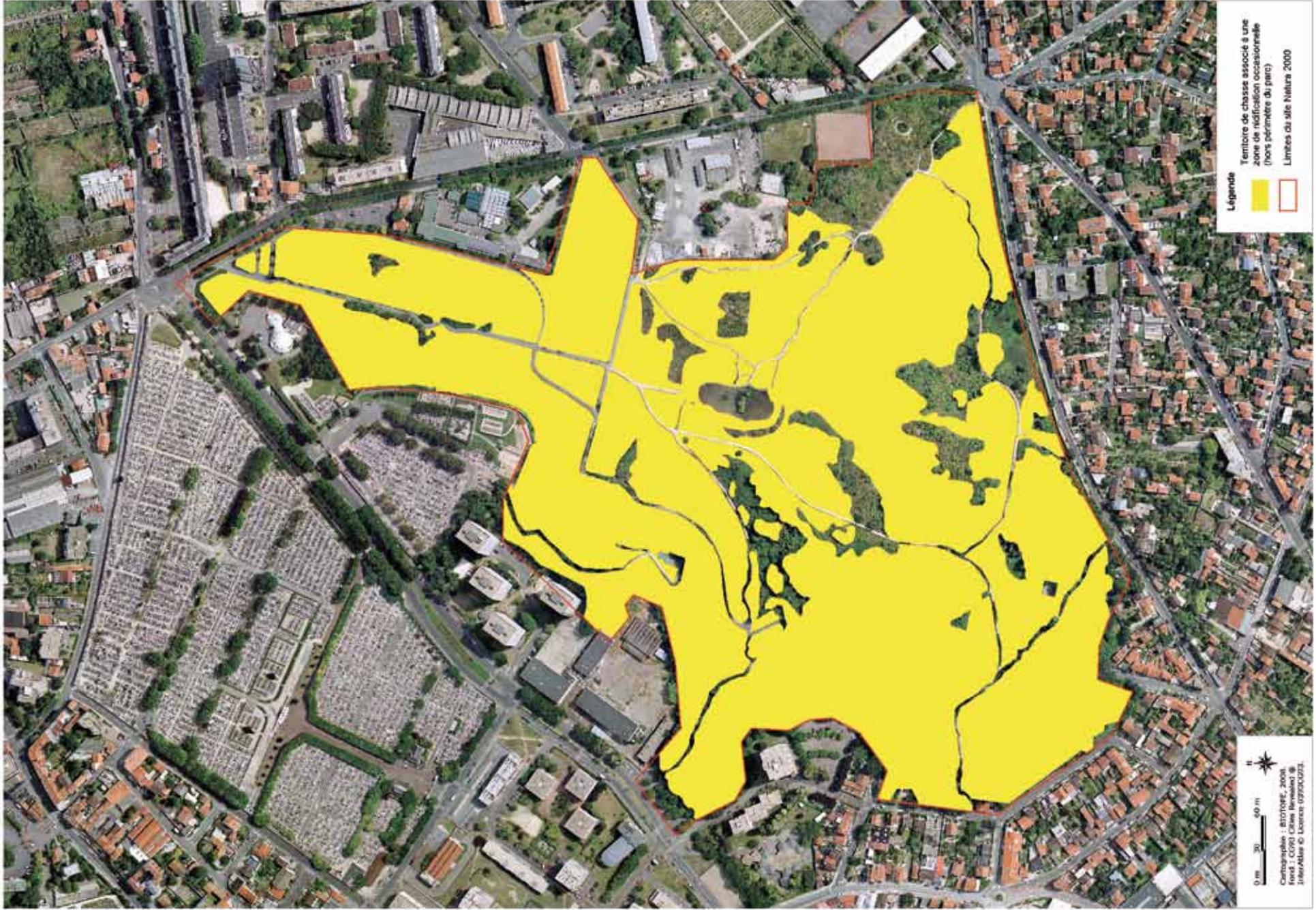


Assistance à maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un document d'objectifs  
 du site Natura 2000 FR 1112013 : Zone de protection spéciale de Seine Saint Denis



HABITATS DU PIC NOIR

Mise à jour le : 08/12/2009  
 PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS





# DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

## 1. Présentation du site

## 2. Foncier de la ZPS et planification urbaine

2.1 Propriété foncière

2.2 Planification urbanistique

2.3 Projets urbains

## 3. Infrastructures urbaines

3.1 Servitudes d'utilité publique

3.2 Infrastructures de transport

## 4. Fonctionnement du parc

4.1 Equipements existants

4.2 Equipements en projet

## 5. Fréquentation moyenne du parc

## 1. Présentation du site

Le parc des Beaumonts est une ancienne carrière de gypse, exploitée entre autres pour la construction des fameux «murs à pêches» de Montreuil. Certaines galeries ont par la suite été louées à des producteurs de champignons. Dans les années 1960, la commune de Montreuil a acheté des terrains afin d'y aménager un parc urbain pour répondre au manque d'espaces verts dans l'Est parisien. Le parc, d'une surface de 22 ha, est situé à flanc de coteau, à une dizaine de minutes à pied du centre ville. D'après le plan de gestion 2008-2013, le parc se divise en trois grands ensembles. L'espace du « Bel air » (6 ha) situé sur le plateau et géré en espace vert « traditionnel », c'est-à-dire en grandes surfaces planes de pelouses tondues, parsemées d'arbres isolés et de haies. L'espace « Mabilie » (5 ha) en terrain vallonné, composé de pelouses entretenues et d'arbres isolés, et cerclé par la zone boisée du parc. L'espace « naturel » (11 ha) avec une friche située sur le plateau et quelques mares.

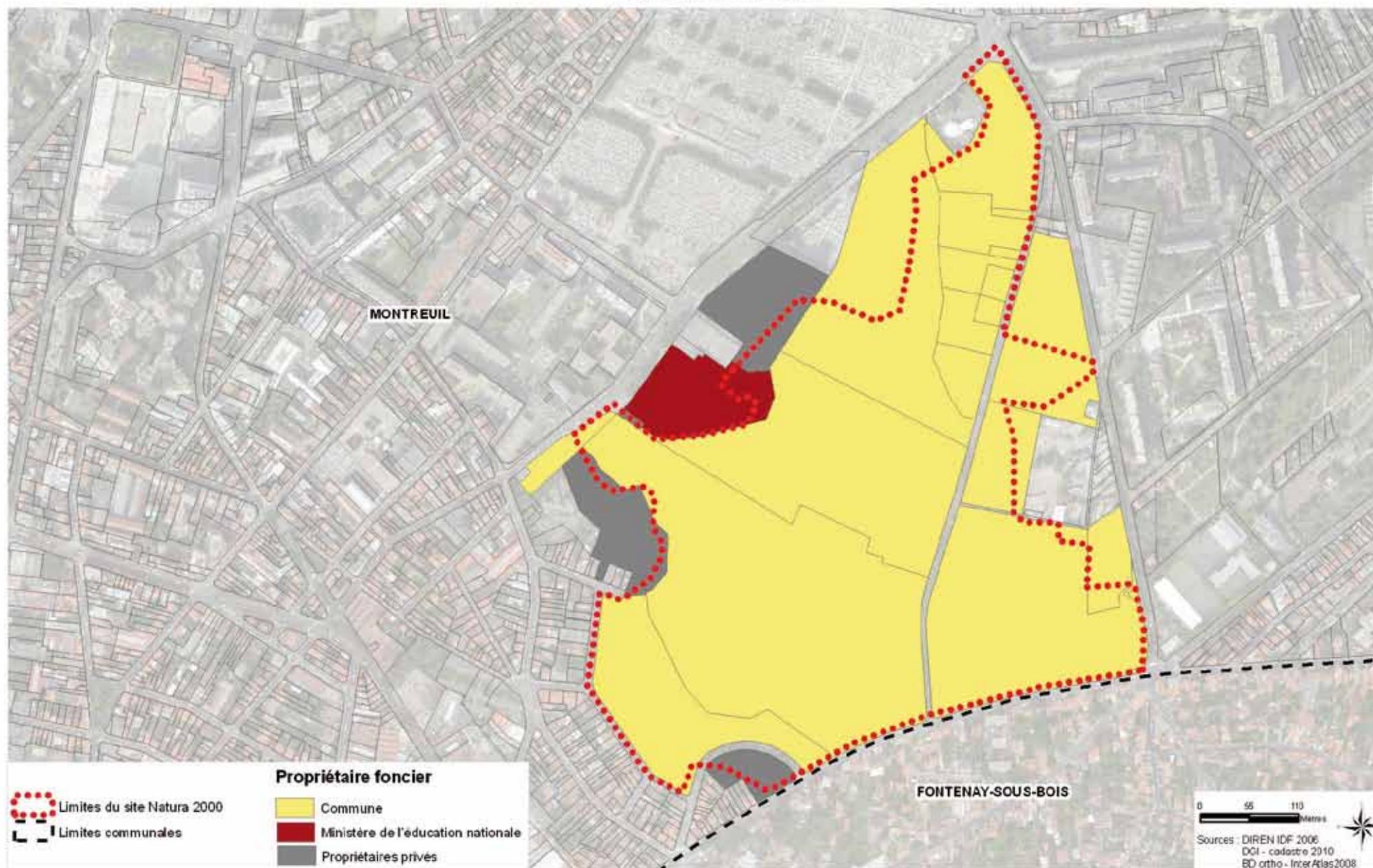
C'est à la suite des observations d'un ornithologue montreuillois, Pierre Rousset, que la Ville a décidé de confier à des scientifiques la réalisation d'une étude écologique. La richesse du milieu dans la partie du parc non encore aménagée (l'espace naturel) a été mise en évidence lors de ces études. Cet espace comprend des habitats très différents, où coexistent de multiples espèces végétales et animales. De ce constat est née l'idée d'un projet d'aménagement permettant d'ouvrir cette partie du parc au public, tout en préservant la richesse des milieux naturels, et même de l'augmenter par la création de biotopes supplémentaires (zones humides, prairies fleuries, etc). La méthode de gestion mise en place dès l'aménagement du parc en 1998 a permis le développement d'un patrimoine naturel remarquable, qui a induit en avril 2006 le classement des Beaumonts au sein du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis.

## 2. Foncier de la ZPS et planification urbaine

### 2.1 Propriété du foncier

- La commune de Montreuil a acquis la totalité du parc des Beaumonts.
- La partie de la Zone de Protection Spéciale qui se trouve sur la zone décrite au PLU de 2010 comme zone UHa appartient à différents propriétaires privés.
- La partie de la Zone de Protection Spéciale qui se trouve sur la zone décrite au PLU de 2010 comme zone UM appartient au Ministère de l'Education Nationale.

Date de mise à jour : 26/10/10



## 2.2 Planification urbanistique sur le site Natura 2000 et en limite proche

## ■ Au sein de la ZPS :

Commune	Zonage	Destination des sols particulière	Emprise au sol (ou COS)	Hauteur maximum de construction	Espace libre et plantations
<b>Montreuil</b>	N2000 : secteur à caractère paysager sur les espaces classés Natura 2000.	Travaux d'infrastructures routières et de transports collectifs.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 10% de la superficie du terrain.	8 m	
	Ne : secteur à caractère paysager intégrant les espaces bâtis des parcs de Montreuil et des Beaumonts.	Travaux d'infrastructures routières et de transports collectifs.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 40% de la superficie du terrain.	8 m	
	UHa : zone urbaine à dominante pavillonnaire.			15 m	10 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec 15% de surface totale végétalisée).
	UM : secteurs mixtes.	Installations classées pour la protection de l'environnement.	L'emprise au sol des constructions est de 70% de la superficie du terrain (80% si 20% des espaces sont végétalisés).	15 m	10 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec 15% de surface totale végétalisée).

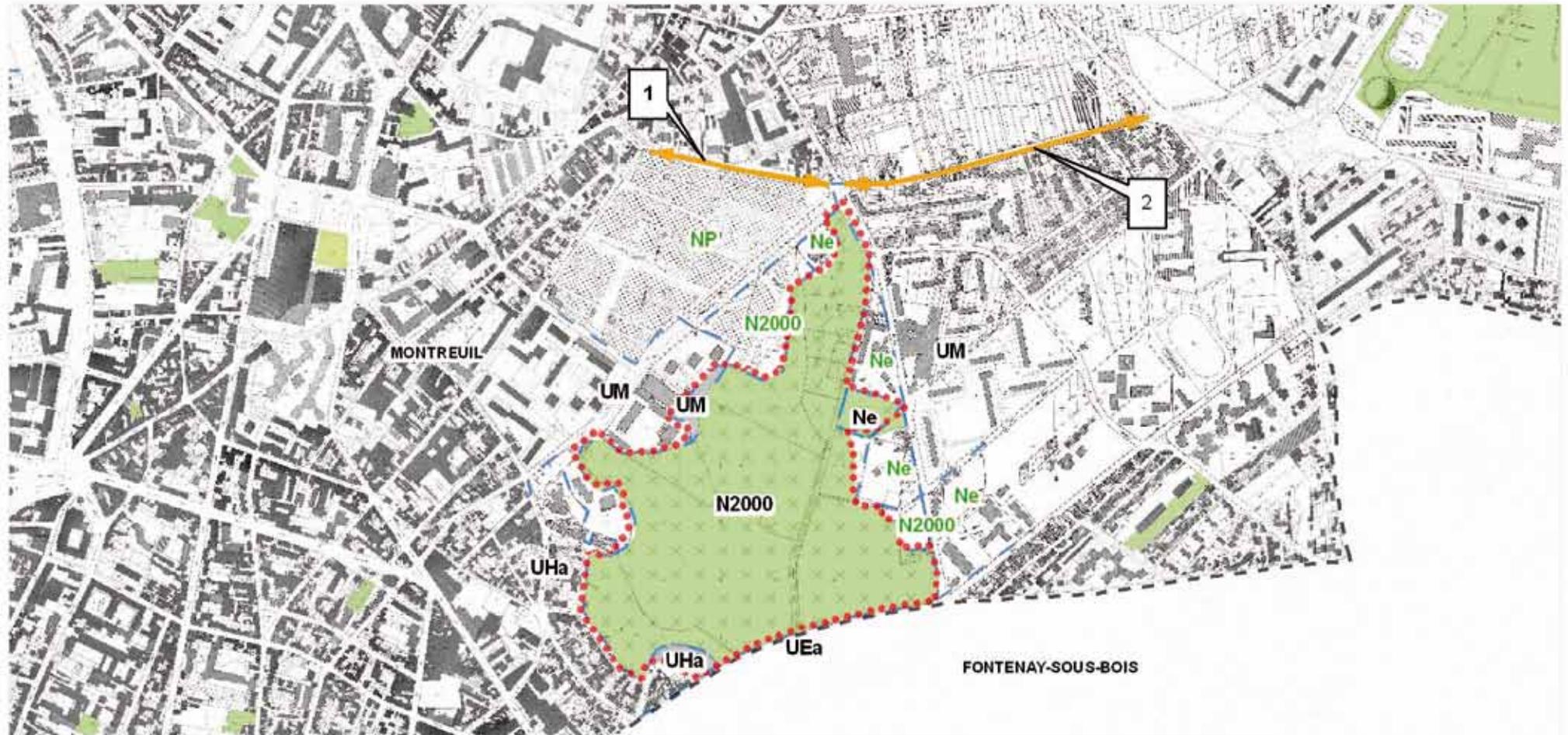
## ■ Aux abords de la ZPS :

Commune	Zonage	Destination des sols particulière	Emprise au sol (ou COS)	Hauteur maximum de construction	Espace libre et plantations
<b>Fontenay-sous-Bois</b>	UEa : tissu urbain constitué essentiellement d'habitat pavillonnaire.	Installations classées pour la protection de l'environnement.	L'emprise au sol maximum des constructions est de 50%. De plus, le COS reste faible (0,4 ou 0,7 si la construction est à usage principal d'activités).	10 m	50 % minimum d'espaces plantés par unité foncière. Les toitures terrasses sont préconisées.

■ **Emplacements Réservés :**

N°	Commune	Nom	Echelle	Maître d'ouvrage	Calendrier	Faisabilité
1	Montreuil	Elargissement à 16m de la rue Pierre de Montreuil.	Communale	Commune	Projet	Forte
2	Montreuil	Elargissement à 15m de la rue Pierre de Montreuil (RD371).	Communale	Département	Projet	Forte

Date de mise à jour : 29/09/10



**Emplacements Réservés**

- 1 - Elargissement à 16m de la rue Pierre de Montreuil.
- 2 - Elargissement à 15m de la rue Pierre de Montreuil (RD371).

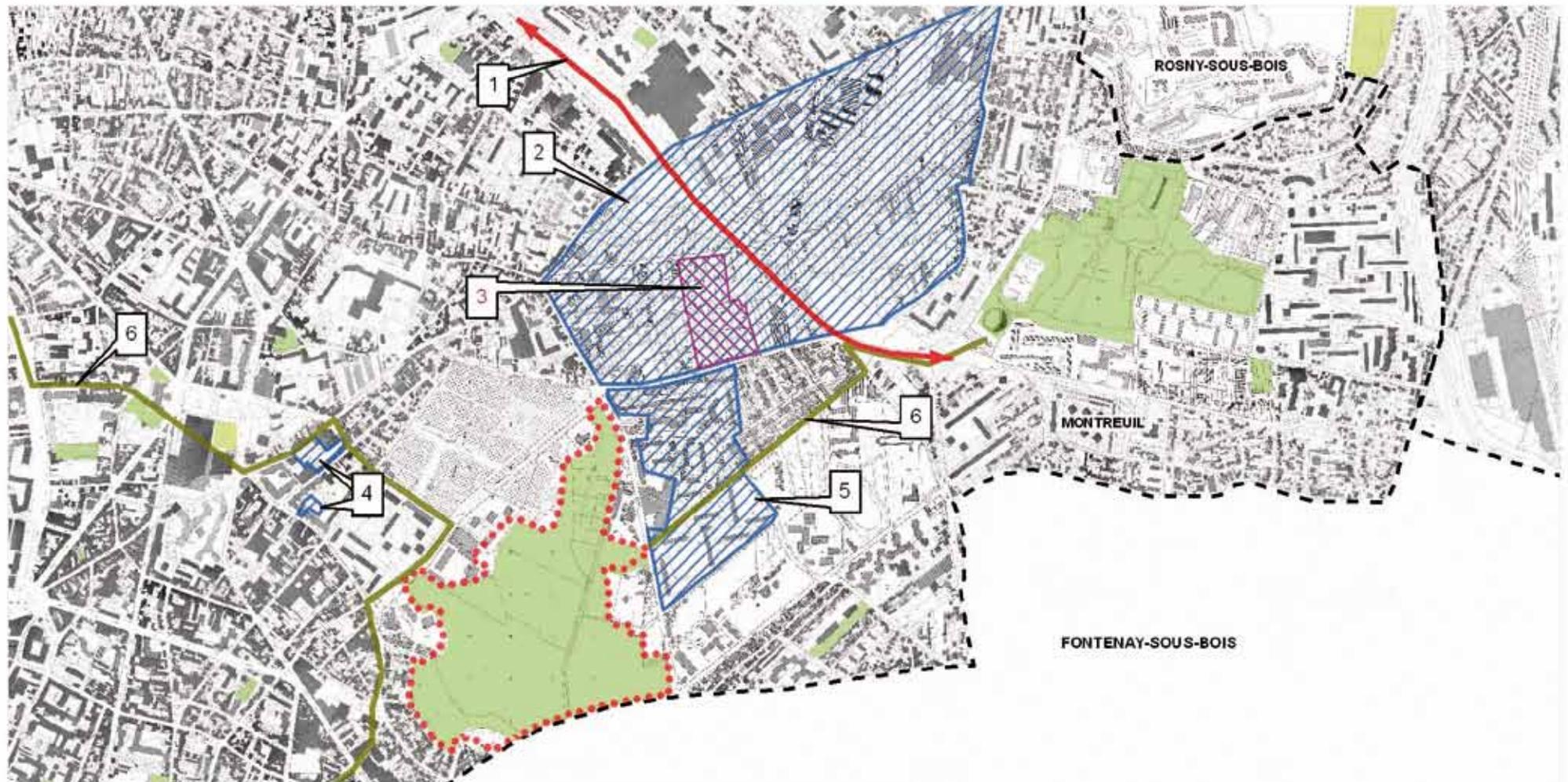


Sources : DIREN IDF 2008  
IGN BDparcelaire®

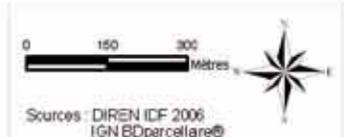
## 2.3 Projets urbains sur le site Natura 2000 et en limite proche

N°	Commune	Nom du projet	Descriptif du projet	Echelle	Maître d'ouvrage	Calendrier	Faisabilité
1	Montreuil	Projet d'extension du Tram T1.	La ligne T1 poursuit son extension à l'est avec un nouveau prolongement prévu pour desservir Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.	Départementale	Région (STIF)	Phase de concertation	Forte
2	Montreuil	Future ZAC du quartier des Murs à Pêches.	Cette ZAC agri-culturelle vise à l'implantation d'activités agricoles à vocation économique (arboriculture, pépinières, horticulture ou ferme cueillette de fruits), sociale (jardins d'insertion), de proximité (jardins familiaux ou collectifs, jardins des pays d'origine) ou pédagogiques (jardin des biodiversités - en cas d'installation du CBNBP - et éducation aux sciences naturelles et au goût) et culturelle (scènes musicales ou théâtre de plein air).	Intercommunale	Commune	En cours	Forte
3	Montreuil	Projet d'installation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP).	Dans le cadre de l'évolution juridique du CBNBP, la structure est amenée à quitter les locaux qu'elle occupe actuellement au sein du MNHN. Le Département de la Seine-Saint-Denis, qui s'est porté volontaire pour accueillir le Conservatoire a proposé le site de la futur ZAC du quartier des Murs à Pêches. Cette implantation représenterait une surface de bureau de l'ordre de 400 m <sup>2</sup> auquel il faut ajouter 150 m <sup>2</sup> de laboratoires et environ 1 ha de jardin expérimental.	Régionale	Structure à créer (GIP, association...)	Choix de la localisation du CBNBP encore non défini	Moyenne
4	Montreuil	ZAC Rosny-Vitry.	70 000m2 de SHON essentiellement destinés à l'habitation et aux activités.	Communale	Commune	En cours mais quasiment finalisé	Forte
5	Montreuil	PRUS Bel-Air.	Création d'un centre de quartier, d'un équipement public de proximité, rénovation et construction de logements (251 démolitions, 1219 réhabilitations, 461 constructions).	Communale	Etat et Commune	Travaux de 2010 à 2013	Forte
6	Montreuil et Fontenay-sous-Bois	Tracé du Chemin des Parcs : tronçons entre le parc Montreau, le parc départemental de Jean Moulin – Les Guilands et le bois de Vincennes.	Cet aménagement vise à créer sur l'ensemble du territoire départemental un réseau de trame verte reliant les grands espaces verts entre eux et améliorant la transition ville / espace vert. Le PADD du PLU de Fontenay-sous-Bois précise qu'il s'agit de préserver la biodiversité de la faune et de la flore, des écosystèmes, en mettant en valeur le couloir écologique repéré (bois de Vincennes - parc Hôtel de Ville - talus des grands chemins - carrières - parc des Beaumonts) et en recréant des mares et des ruisseaux notamment au futur parc des carrières.	Départementale	Département et Commune	Projet à l'étude	Tracé susceptible d'être modifié suite à la concertation avec les communes. Le tronçon entre le parc des Beaumonts et le bois de Vincennes est également inscrit au PADD du PLU de Fontenay-sous-Bois.

Date de mise à jour : 30/09/10

**Projets urbains**

- 1 - Projet d'extension du Tram T1.
- 2 - Future ZAC du quartier des Murs à Pêches.
- 3 - Projet d'installation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.
- 4 - ZAC Rosny-Vitry.
- 5 - PRUS Bel-Air.
- 6 - Tracé du Chemin des Parcs (projet à l'étude).



### 3. Infrastructures urbaines

#### 3.1 Servitudes d'utilité publique

Le parc des Beaumonts est majoritairement classé non constructible dans le Plan Local d'Urbanisme de Montreuil. Son territoire se situe sur une zone d'anciennes carrières de gypse, entièrement comblées et réhabilitées. Néanmoins, les risques liés à son ancienne exploitation contraignent la commune et les autres propriétaires à consulter les services concernés et l'Inspection Générale des Carrières lors de tout projet d'aménagement.

Le territoire du parc est traversé par une servitude aéronautique de dégagement et par une servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (Faisceaux hertziens). Toutes deux imposent la limitation des hauteurs des constructions.

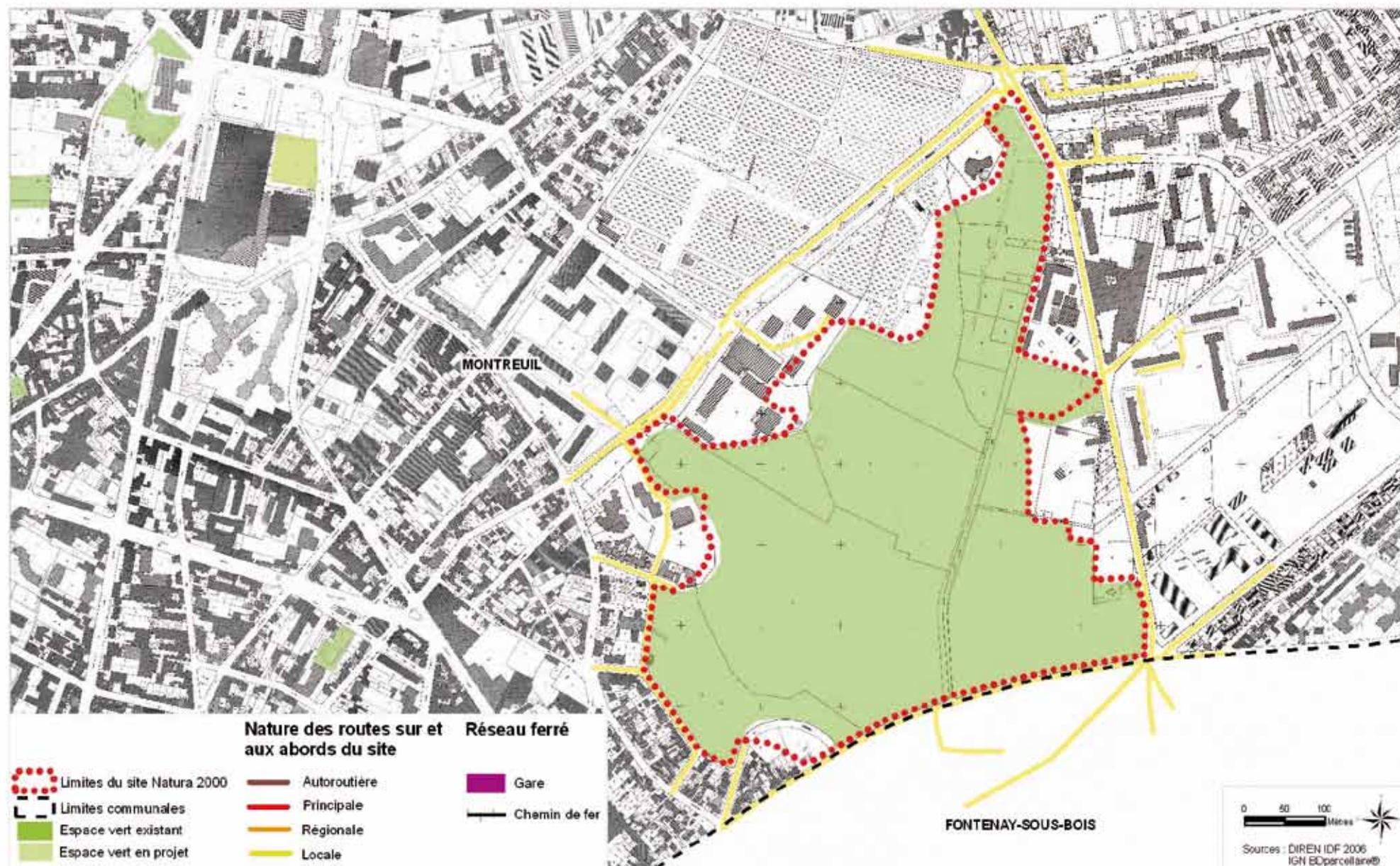


### 3.2 Infrastructures de transport

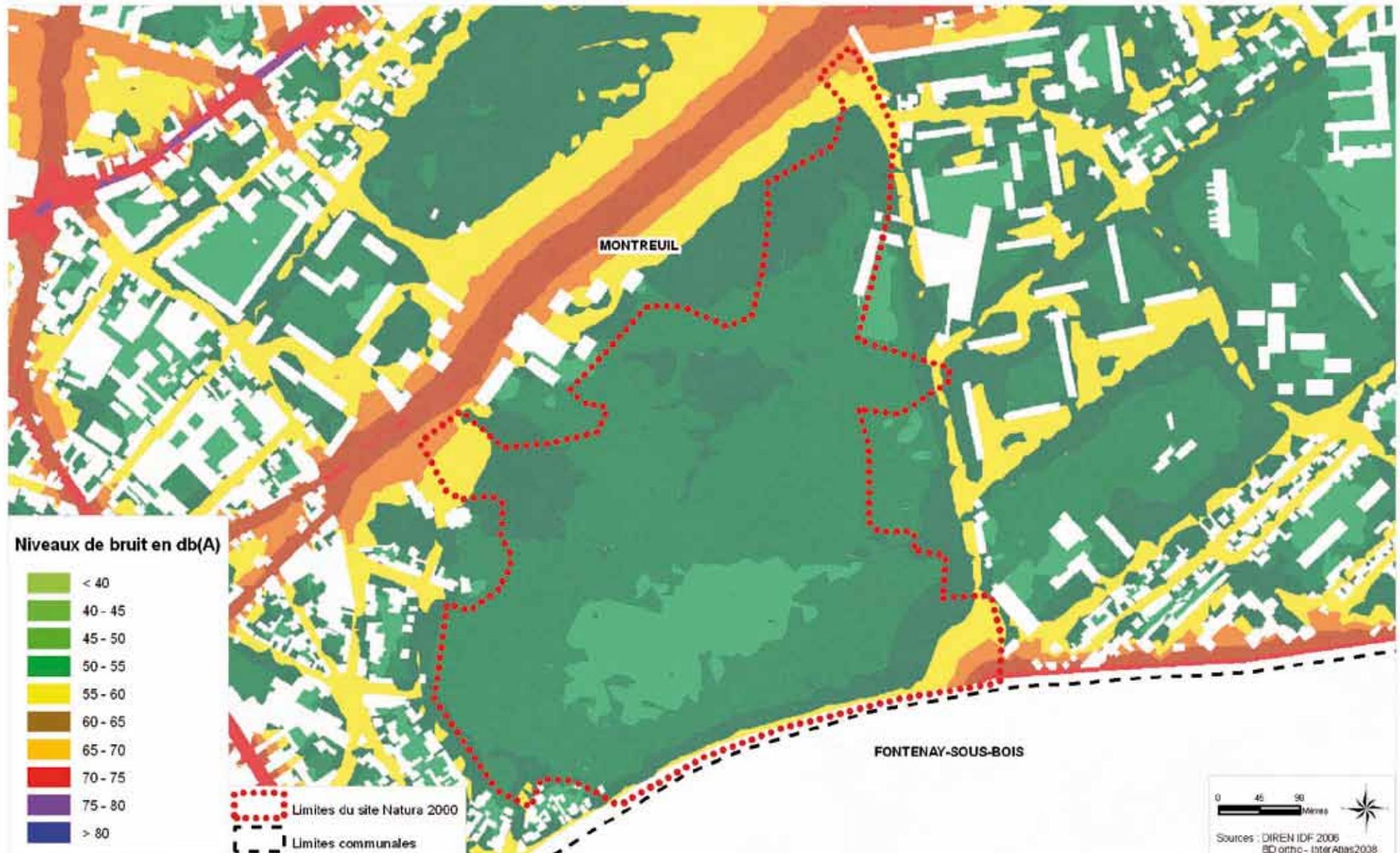
Le réseau routier de la commune de Montreuil est très dense. Traversée par l'autoroute A3, proche de l'autoroute A86 et du boulevard périphérique, son trafic est intense et régulé par les déplacements de Paris vers la petite et la grande couronne parisienne. Les routes départementales D37, D41 et la route nationale situées à quelques centaines de mètres constituent également un réseau très fréquenté proche du parc communal des Beaumonts.

Le réseau des infrastructures de transports sur un périmètre de 50 m autour de l'entité est constitué essentiellement d'axes de circulation routiers de nature locale : avenue Jean Moulin au nord et au nord-ouest, rue des Quatre Ruelles au sud (limite communale avec Fontenay-sous-Bois), rue Paul Doumer à l'est, et la rue des Charmes à l'ouest.

Date de mise à jour : 07/10/10



Date de mise à jour : 07/10/10



## 4. Fonctionnement du parc

### 4.1 Equipements existants

#### ■ Aires d'accès réservé :

L'espace naturel d'une superficie de 11 ha est un secteur d'une grande richesse écologique. Cette zone protégée est interdite au public, néanmoins des usagers y pénètrent et traversent la zone de façon illicite. Aussi, pour éviter les problèmes de fréquentation et de piétinements sur cet espace, des clôtures ont été installées.

#### ■ Aménagements « légers » :

Il existe deux aires de jeux situées dans les espaces du Bel air et Mabille, plus particulièrement fréquentées au printemps et en été. Le parc offre aux usagers la possibilité de pratiquer des activités sportives, notamment sur les deux terrains de football situés en périphérie du parc.

L'espace à vocation pédagogique est un espace de détente dédié à Georges Verry, ancien maire-adjoint aux espaces verts, qui a inauguré la 1ère tranche du parc ouverte au public en 1969.

Il existe une aire de pique-nique aménagée située à proximité de l'entrée rue Doumer.

Les zones « autre usage » correspondent aux trois observatoires aux abords de la zone fermée au public. Ils permettent d'ouvrir visuellement le milieu aux visiteurs sans y pénétrer physiquement.

#### ■ Bâtiments ou aménagements « durs » :

Il n'existe aucun bâtiment d'accueil du public sur le site, néanmoins les activités pédagogiques sont possibles et régulièrement organisées. Le parc sert de support pédagogique, en particulier aux structures scolaires situées à proximité, comme le collège Jean Moulin, et aux centres de loisirs de la Ville.

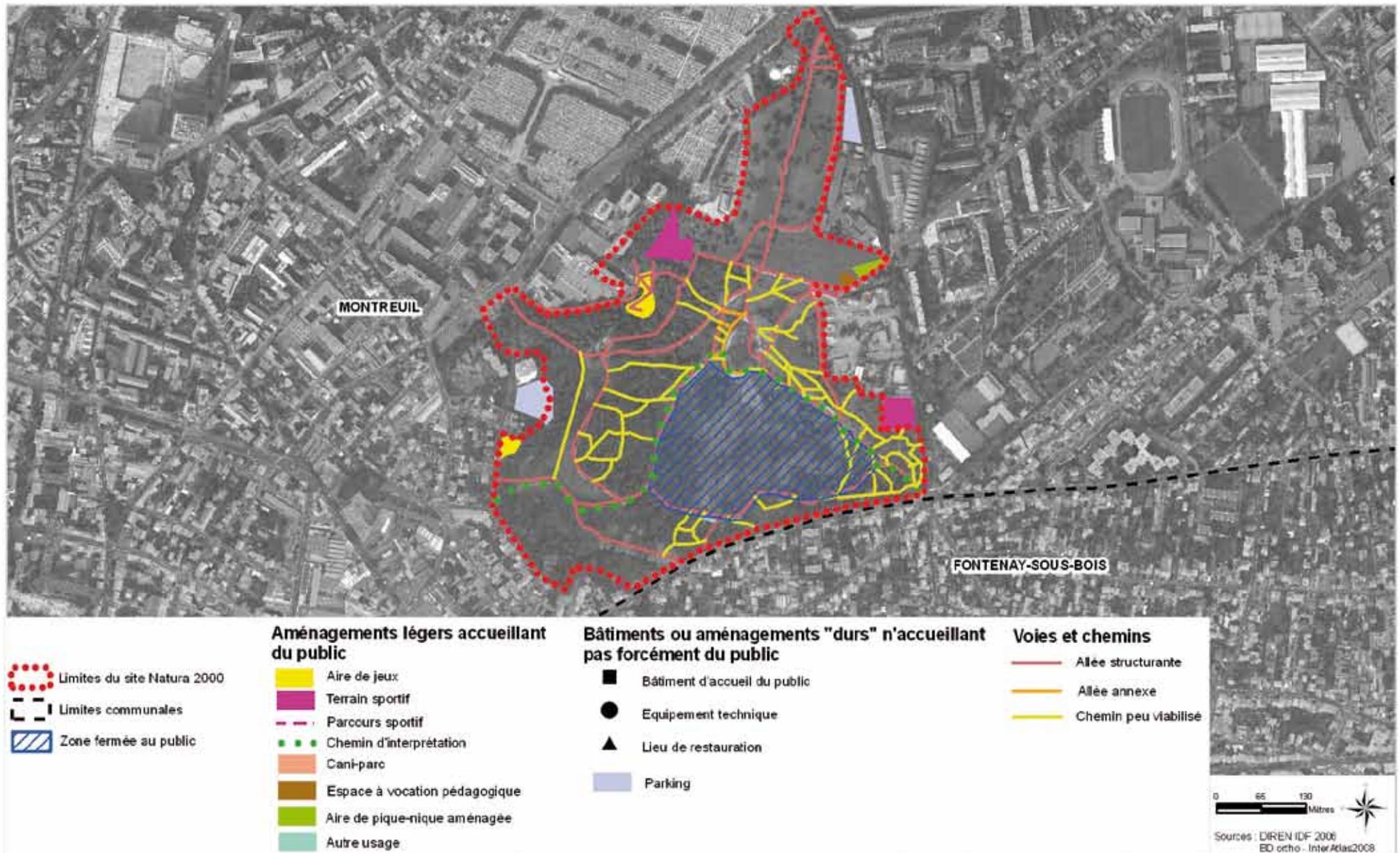
Deux parkings sont situés en périphérie du parc, sur le périmètre de la Zone de Protection Spéciale : le parking rue Paul Doumer situé hors limites du parc et le parking côté Jean-Moulin.

#### ■ Voies et chemins :

Les espaces du Bel air et de Mabille sont traversés par des allées principales desservant les équipements et les entrées du site. La seule allée annexe est située à proximité de la mare. Les chemins peu viabilisés correspondent à des chemins de terre « sauvages », créés par le piétinement des usagers, même dans les espaces interdits au public, comme la zone nature.

Le chemin d'interprétation correspond à la boucle des 3 parcs. Ouvert en 1999, ce sentier balisé de promenade et de randonnée relie les 3 parcs de la ville (Jean Moulin – Les Guilands, les Beaumonts et Montreau) et permet de découvrir la diversité des paysages de la ville.

Date de mise à jour : 11/10/10



## 4.2 Equipements en projet

### ■ Programme de pâturage :

Cette expérimentation du pâturage de deux ânes est prévue sur une durée de 6 mois. Elle comprend deux secteurs : le premier se situe au nord-ouest du parc, aux abords du cimetière ; le second correspond à un enclos mobile qui serait déplacé au sein de la zone fermée au public.

### ■ Réfection de la mare Perchée.

### ■ Création d'un parcours de santé :

Ce parcours sera construit en remplacement d'un mur d'escalade devant être démoli.

### ■ Création d'une maison du parc :

Cette maison du parc sera destinée à l'accueil du public et pourra éventuellement proposer des expositions temporaires.

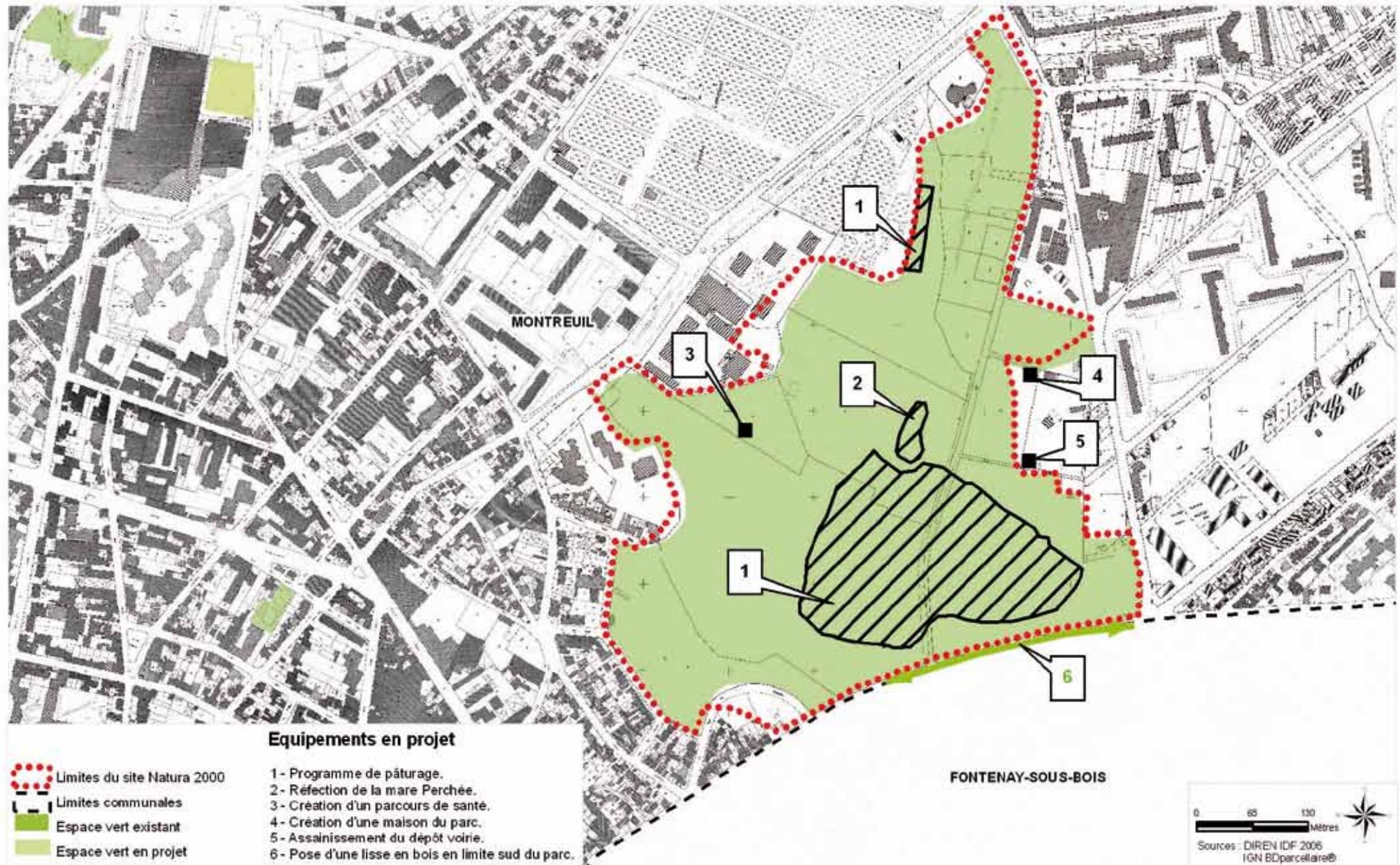
### ■ Assainissement du dépôt voirie :

Un dépôt de produits néfastes à la propreté du site et pouvant avoir une incidence sur le parc sera assaini, voir végétalisé.

### ■ Pose d'une lisse en bois en limite sud du parc :

Cette lisse remplacera un grillage actuellement en mauvais état, l'objectif étant de rendre le parc plus visible depuis la rue.

Date de mise à jour : 30/09/10



## 5. Fréquentation moyenne du parc

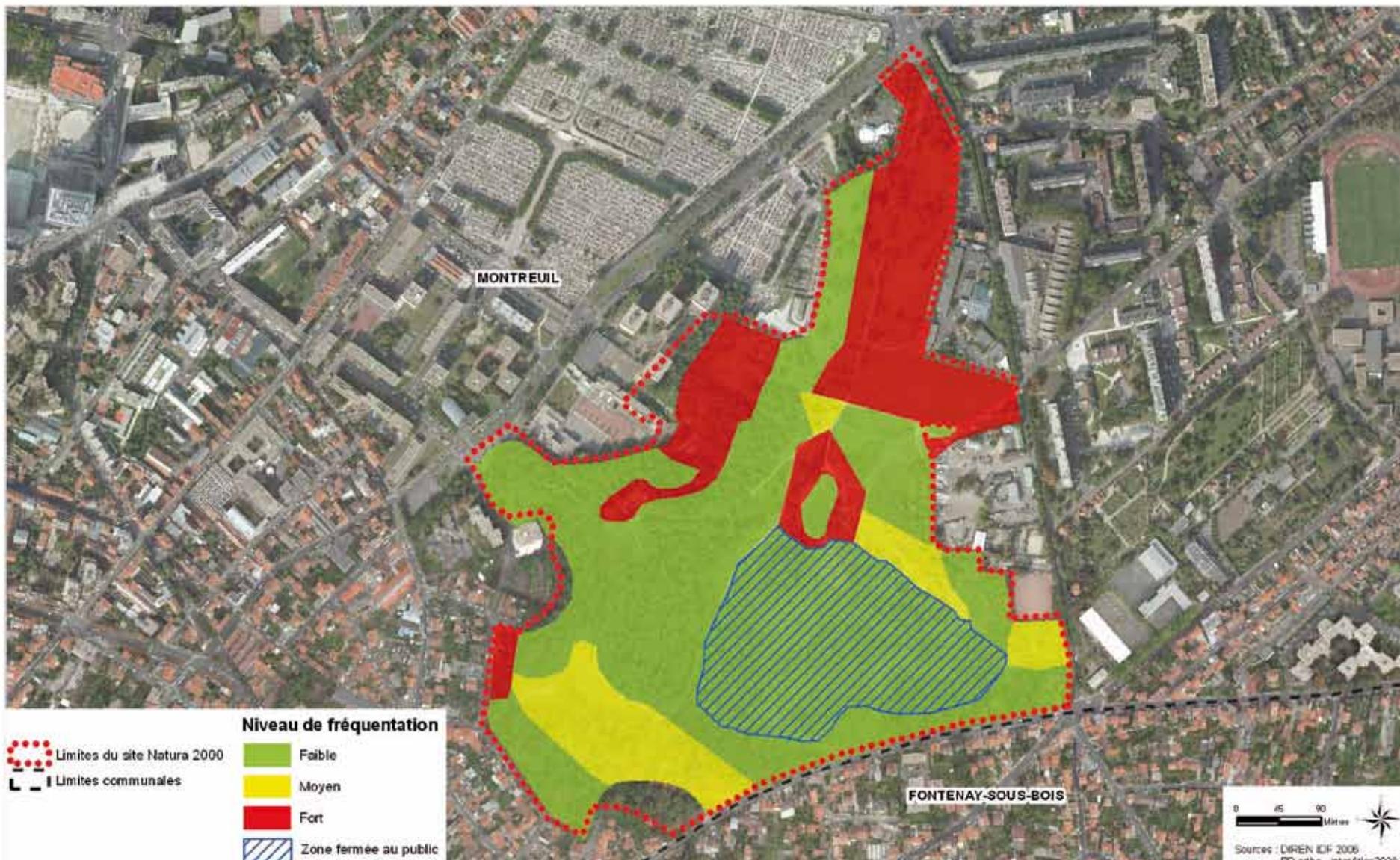
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

seine saint denis  
LE DÉPARTEMENT

FREQUENTATION MOYENNE

PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS

Date de mise à jour : 07/10/10



## SYNTHESE DES ENJEUX

1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu
2. Enjeux écologiques
3. Synthèse des enjeux écologiques
4. Couplage des enjeux écologiques et de la fréquentation

## 1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu

Pour chaque entité, les enjeux écologiques relatifs aux 12 espèces d'oiseaux ont été évalués à l'issue d'échanges entre les gestionnaires de parcs, les experts et les associations naturalistes. Cette analyse a veillé à respecter les exigences écologiques des espèces, à prendre en compte les spécificités de gestion de chaque entité tout en garantissant une cohérence sur l'ensemble du site.

Dans un premier temps, la valeur patrimoniale actuelle (faible, moyenne ou forte) a été estimée d'après différents critères : le statut de l'espèce parmi les douze catégories détaillées précédemment (nicheur, en chasse, migrateur ou hivernant pouvant respectivement être qualifiés de régulier, occasionnel ou potentiel), la régularité de la présence de l'espèce, l'ancienneté de la dernière observation, la quantité et la qualité des habitats favorables sur l'entité ainsi que sur l'ensemble de la ZPS.

Dans un deuxième temps le potentiel d'évolution future (faible, moyen, fort) de ces espèces a été évalué en fonction des possibilités d'évolution favorables des habitats présents et des souhaits exprimés par les gestionnaires.

Le niveau d'enjeu de conservation (faible, moyen, fort) est une synthèse de la valeur patrimoniale actuelle et du potentiel d'évolution future. La méthode suivante a été appliquée :

Valeur patrimoniale actuelle	Faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
Potentiel d'évolution future	Faible	Moyen	Fort	Moyen	Fort	Fort
Enjeu de conservation	Faible	Faible	Moyen	Moyen	Fort	Fort

Ces enjeux ont ensuite été regroupés par grands types de milieux dans un second tableau, permettant d'identifier les milieux regroupant plusieurs espèces et facilitant la correspondance avec les cartes d'habitats.

Enfin, ces niveaux d'enjeux ont été appliqués aux cartes d'habitats avifaunistiques. Un habitat est affecté au niveau le plus élevé des espèces le fréquentant. Il est utile de préciser que plus l'habitat concerne d'espèces, plus les enjeux écologiques le concernant sont élevés.

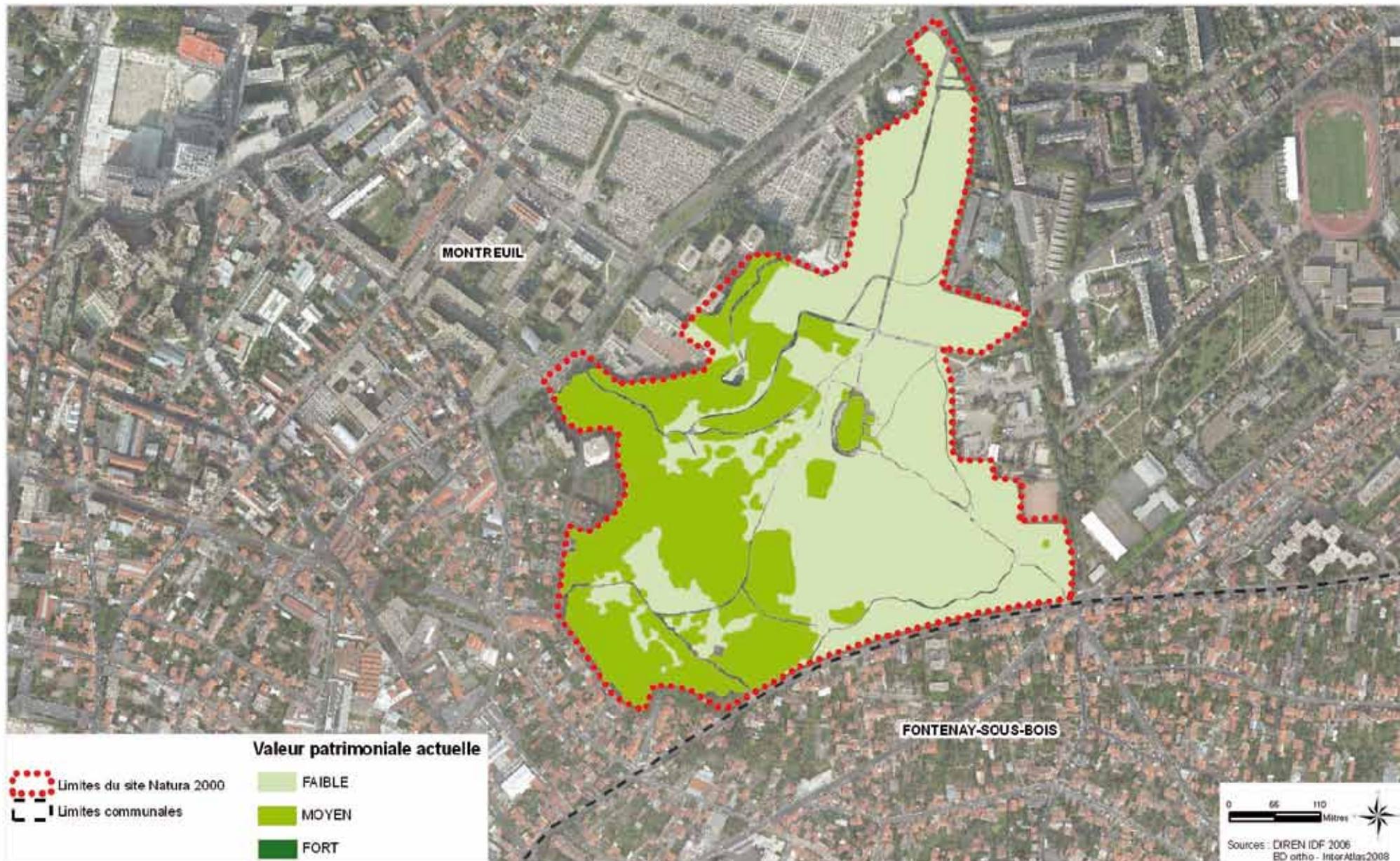
## HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR MILIEU

Milieu	Valeur patrimoniale actuelle	Potentiel d'évolution future	Enjeu de conservation
<b>Milieux humides</b>	Moyenne (Martin-pêcheur)	Moyen (Martin-pêcheur)	Moyen (Martin-pêcheur)
<b>Milieux ouverts</b>	Faible	Moyen dans la partie sud faible ailleurs (Pie-grièche)	Moyen dans la partie sud faible ailleurs (Pie-grièche)
<b>Milieux boisés</b>	Faible	Moyen dans le boisement sud-ouest, faible ailleurs (Pic noir, pic mar)	Moyen dans le boisement sud-ouest, faible ailleurs (Pic noir, pic mar)

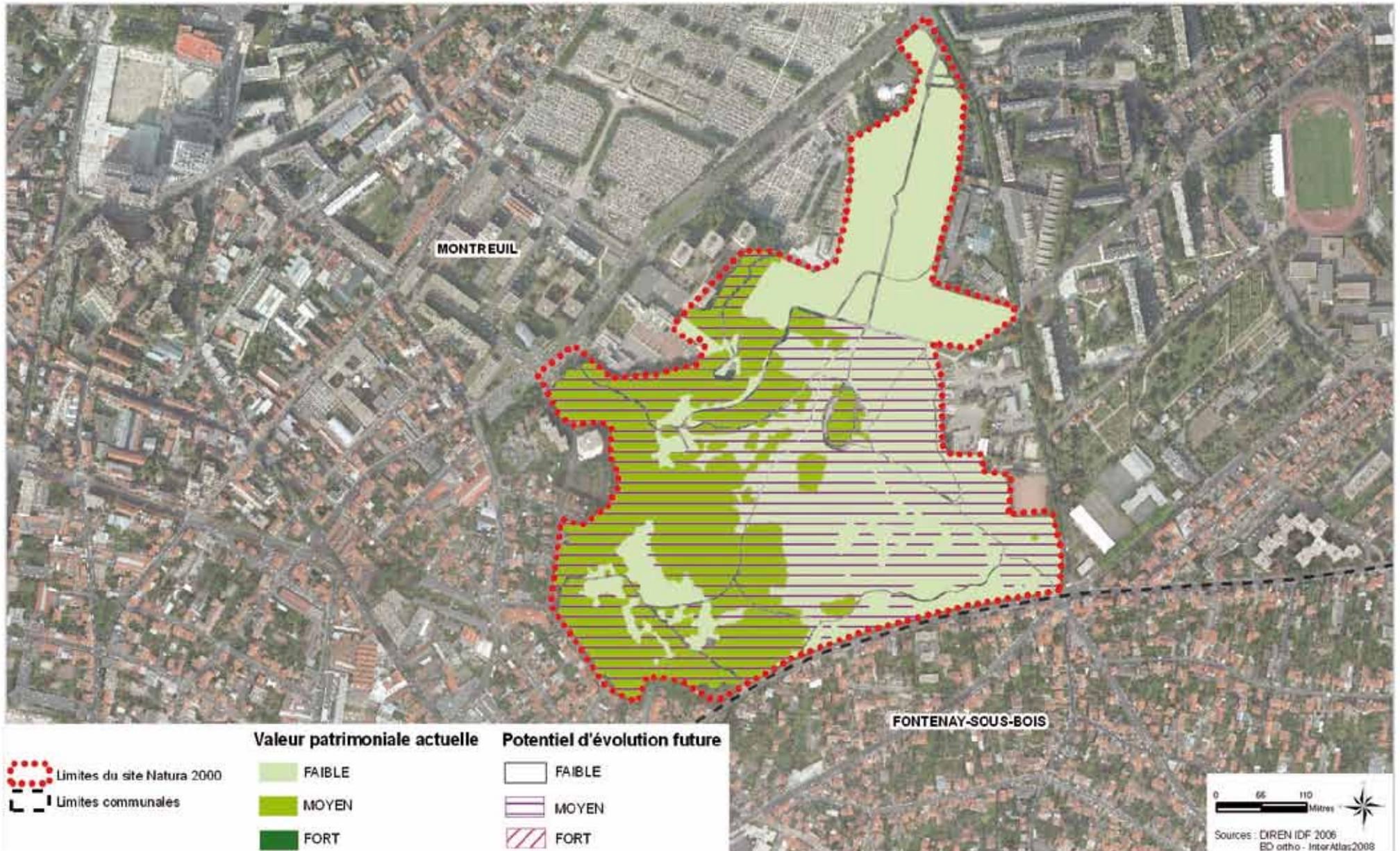
HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR ESPECE

Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux	Rappel de l'habitat d'espèce	Valeur patrimoniale actuelle		Potentiel d'évolution future		Enjeu de conservation
		Détail	Niveau	Détail	Niveau	
<b>Blongios nain</b>	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	<b>Faible</b>
<b>Bondrée apivore</b>	Boisement de feuillus mûres associé à des milieux ouverts	Migrateur occasionnel (survol en 2010, posé en 1997), habitat faiblement présent sur l'entité et assez présent sur l'ensemble du site	Faible	Migrateur occasionnel	Faible	<b>Faible</b>
<b>Busard cendré</b>	Fourré arbustif, prairie sèche	Espèce observée en survol uniquement (2010)	Faible	Potentiel faible	Faible	<b>Faible</b>
<b>Busard Saint-Martin</b>	Fourré arbustif, prairie sèche, prairie humide	Espèce observée en survol uniquement (2010)	Faible	Potentiel faible	Faible	<b>Faible</b>
<b>Butor étoilé</b>	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	<b>Faible</b>
<b>Gorgebleue à miroir</b>	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Migrateur occasionnel (survol en 2008, posé en 1994), habitat faiblement représenté sur l'entité et sur l'ensemble du site	Faible	Migrateur occasionnel, réaménagement de la mare centrale	Faible	<b>Faible</b>
<b>Hibou des marais</b>	Fourré arbustif, prairie sèche, prairie humide	Migrateur (2010), hivernant potentiel, habitat faiblement représenté sur l'entité, assez présent sur l'ensemble du site	Faible	Hivernant occasionnel	Faible	<b>Faible</b>
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	Rives naturelles ou artificielles de cours d'eau et de plans d'eau	Hivernant occasionnel (zones humides en 2006), habitat faiblement représenté sur l'entité et sur l'ensemble du site	Moyenne	Hivernant régulier, réaménagement de la mare centrale	Moyen	<b>Moyen</b>
<b>Pic noir</b>	Boisement de feuillus mûres	Territoire de chasse (boisement en 2009), nicheur à proximité (bois de Vincennes), habitat de nidification non encore présent sur l'entité, faiblement représenté sur l'ensemble du site	Faible	Nicheur potentiel, gestion favorable des boisements au sud-ouest	Moyen	<b>Moyen</b>
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	Fourré arbustif, prairie sèche	Migrateur occasionnel (2010), habitat non présent sur l'entité, assez bien représenté sur l'ensemble du site	Faible	Migrateur régulier, maintien et gestion favorable des milieux ouverts	Moyen	<b>Moyen</b>
<b>Pic mar</b>	Boisement de feuillus mûres	Territoire de chasse (boisement en 2009), habitat de nidification non encore présent sur l'entité, faiblement représenté sur l'ensemble du site	Faible	Nicheur potentiel, gestion favorable des boisements au sud-ouest	Moyen	<b>Moyen</b>
<b>Sterne pierregarin</b>	Ilot sableux et gravillonneux à proximité de plans et de cours d'eau	Espèce observée en survol uniquement (2010), habitat faiblement représenté sur l'entité et sur l'ensemble du site	Faible	Potentiel faible	Faible	<b>Faible</b>

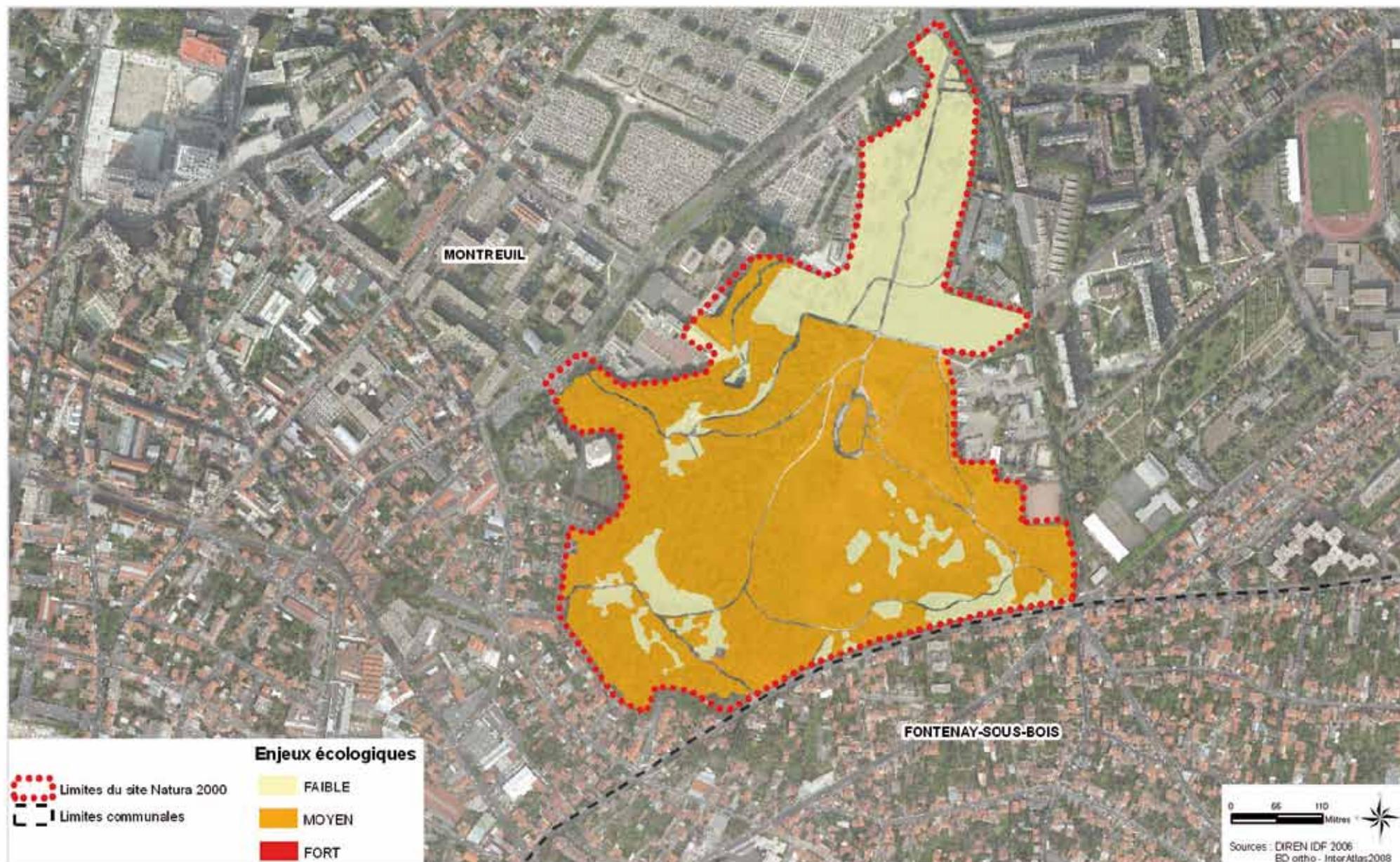
Date de mise à jour : 12/10/10



Date de mise à jour : 12/10/10



Date de mise à jour : 12/10/10



Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"



**CARTE DE COUPLAGE DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET DE LA FREQUENTATION**

**PARC COMMUNAL DES BEAUMONTS**

Date de mise à jour : 12/10/10

